

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU TARN

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉCISIONS DU BUREAU

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au CA	En exercice	Qui ont pris part à la DECISION
42	40	28

PRÉSENTS	25
POUVOIRS	3
ABSENTS	12

Vote Pour :	28
Vote Contre :	0
Abstention :	0

BUREAU
SÉANCE DU LUNDI 11 JUIN 2018

Date de la Convocation
5 JUIN 2018

L'an deux mille dix-huit, le lundi onze juin à quatorze heures trente, les membres du Bureau de la Communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, à la Communauté d'agglomération à Téco, sous la présidence de Monsieur Paul SALVADOR, Président.

Présents : Mesdames et Messieurs Jean-François BAULES, Florence BELOU, Paul BOULVRAIS, Jean-Claude BOURGEADE, Dominique BOYER, Michel BUFFEL, Gilles CROUZET, Olivier DAMEZ, Claude FITA, Dominique HIRISSOU, Gilles JAUROU, Christian JEANJEAN, Maryline LHERM, Bernard MIRAMOND, Marie-France MOMMEJA, Pascal NEEL, Jean-Marie NEGRE, Georges PAULIN, Guy PEYRE, Paul SALVADOR, Claude SOULIES, Michel TERRAL, Gilles TURLAN, Pierre VERDIER, François VERGNES

Excusés ayant donné pouvoir : Mesdames et Messieurs Pascale PUIBASSET à Maryline LHERM, Francis MONSARRAT à Pascal NEEL, Alain SORIANO à Dominique HIRISSOU

Absents excusés : Mesdames et Messieurs : Bernard AUDARD, Alain BORGELLA, Patrice GAUSSERAND, Francis RUFFEL, Martine SOUQUET, Pierre TRANIER

Absents : Mesdames et Messieurs : Michel BONNET, Christophe GOURMANEL, Christophe HERIN, Claude LABRANQUE, Max MOULIS, Ludivine PAYA

Secrétaire de séance : Paul BOULVRAIS

N° 46_2018DB

ACTES : 1.1.8

OBJET DE LA DECISION DU BUREAU : 2 - Attribution des marchés de travaux d'aménagement de l'extension de la phase 3 de la ZA l'Albarette à Lisle sur Tarn

Exposé des motifs

Il s'agit de l'attribution **des marchés de travaux d'aménagement concernant l'extension de la Zone d'Activités de l'Albarette à Lisle sur Tarn, phase 3.**

La consultation a été lancée en procédure adaptée du 13 avril 2018 au 07 mai 2018.

La durée du marché est prévue sur 5,5 mois dont 1,5 mois de préparation de chantier.

Le marché est composé de 2 lots :

Lot n°01 - Voirie – Assainissement – Espaces verts

Lot n°02 - Réseaux eau potable, électricité, éclairage extérieur, téléphone

5 offres reçues pour le lot 1 : SAS ROSSONI TP, COLAS SUD OUEST, ENTREPRISE MALET, EUROVIA ALBI, GROUPEMENT SGTP LACLAU/ECTP

1 offre pour le lot 2 : SGTP LACLAU

L'analyse des offres a été réalisée par le prestataire BECAD, maître d'oeuvre de l'opération.

Le Bureau,

Vu l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics,

Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relative aux marchés publics,

Vu l'arrêté préfectoral du 26 décembre 2016 approuvant les statuts de la Communauté d'agglomération et notamment leur article 6.1.1 Compétences en matière de développement économique,

Vu la délibération du Conseil de la Communauté d'agglomération du 26 mars 2018 donnant délégation du Conseil de Communauté au Bureau pour « la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres qui peuvent être passés sans formalités préalables, les procédures adaptées (MAPA), les procédures négociées, les dialogues compétitifs » notamment les « travaux d'un montant supérieur à 250 000 € HT et dans la limite de 2 500 000 € ht »,

Vu le rapport d'analyse des offres proposée par la maîtrise d'œuvre en date du 15 mai 2018,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- approuve les propositions et attribue les marchés ainsi qu'il suit :

. Lot n°01 - Voirie – Assainissement – Espaces verts au Groupement au GROUPEMENT SGTP LACLAU/ECTP pour un montant de 310 602 € HT pour l'offre de base et 24 557 € HT pour l'option correspondant à la reprise de la voirie et du pluvial sur la voie existante,

. Lot n°02 - Réseaux eau potable, électricité, éclairage extérieur, téléphone à l'entreprise SGTP LACLAU pour un montant de 88 942,50 € HT,

- autorise le Président à signer tout document afférent.

Acte rendu exécutoire
- après transmission en Préfecture
Le.....
- et publication du.....
Le.....
Le Président,

Pour extrait conforme,
Fait les jours, mois, ans, susdits,

Le Président,
Paul SALVADOR

